

Familles populaires et accompagnement scolaire

Article paru dans le n° 16 du bimestriel *16 heures 30*, décembre 1998.

*Maria Do Céu CUNHA, sociologue, ausculte depuis des années ces quartiers populaires que d'aucuns préfèrent dénommer banlieues difficiles. Pour la Ligue de l'enseignement, elle a récemment réalisé une étude, «Les familles dans l'accompagnement scolaire».*¹

L'accompagnement scolaire se développe principalement en direction des enfants issus des familles populaires. Quelle est l'attitude de leurs parents à l'égard des dispositifs d'accompagnement ?

Elle est extrêmement positive, et les associations sont unanimement créditées d'une volonté d'aider leurs enfants à se ressaisir de l'échec produit par l'école.

En effet, historiquement, les parents ont répondu à l'offre d'accompagnement scolaire dès qu'elle a été mise en oeuvre par les associations, et au-delà de toute attente. En se créant « aux côtés » de l'école, l'accompagnement scolaire semble avoir trouvé une vraie légitimité auprès des parents. Ces derniers lui reconnaissent une efficacité en terme d'aide à la réussite de leurs enfants, ce que, je le rappelle, aucune évaluation n'a jamais pu déterminer, et soulignent aussi l'engagement et le dévouement des divers intervenants.

Il n'est pas rare que les parents opposent à ce dévouement efficace un soupçon sur le faible intérêt que l'école porterait à leurs enfants, notamment lorsqu'ils sont les «derniers de la classe». Et on peut se questionner sur le risque de délégitimation de cette même école que pourrait entraîner une gestion massive des difficultés scolaires au sein des dispositifs d'accompagnement scolaire. Cependant, une autre question est tout autant fondée : la relation de proximité (induite par les petits groupes, par le cadre plus souple de l'accompagnement scolaire) ne permet-elle pas aux intervenants de repérer les évolutions - fussent-elles peu spectaculaires - de chaque enfant et de garder ainsi l'espoir d'une évolution possible, espoir que les enseignants semblent parfois abandonner?

Attitude extrêmement positive et empreinte de reconnaissance ?

Tout à fait. Il me semble que les parents ne conçoivent pas ces dispositifs comme un droit, mais comme une aide supplémentaire qui leur est accordée, et dont ils sont redevables à l'association; une aide juste, qui prend en compte leurs difficultés particulières, mais qui ne relève pas des obligations de la société à tenter de rétablir une certaine égalité entre les élèves.

Ne l'envisageant pas comme un droit, ils se sentent d'autant moins fondés à revendiquer une quelconque adaptation à leurs besoins, et d'autant plus enclins à juger que les dispositifs répondent, quelles que soient les modalités de leur mise en place, à leurs aspirations.

¹ En collaboration avec Alice Denis.

Quelle demande les parents adressent-ils aux acteurs de ces dispositifs ? Très concrètement, pourquoi ce recours à l'accompagnement scolaire ?

Deux grands ordres de raisons sont avancés pour expliquer leurs difficultés et même leurs déboires, lorsqu'ils tentent d'apporter une aide aux enfants dans l'exécution de leur travail scolaire : les difficultés d'ordre relationnel et les difficultés d'ordre technique, évoquées souvent de pair.

Le statut même de parents rend difficile, selon eux, l'établissement d'une relation pédagogique. Les difficultés de contrôle et de maîtrise de l'enfant, l'intense conflictualité qui s'allie à l'exécution des devoirs à la maison révèlent combien l'implication et l'affectivité envahissent la relation d'aide lorsqu'il s'agit d'un thème aussi brûlant et anxiogène que la scolarité des enfants. Certains s'estiment de ce fait incapables de maîtriser ces sentiments, de construire une distance susceptible de dépassionner la relation. Les parents immigrés analphabètes dans leur langue d'origine soulignent leur impossibilité d'aider leurs enfants à faire leurs devoirs; cela ne signifie pas nécessairement un désinvestissement vis-à-vis du suivi régulier de la scolarité. Mais ils estiment ne pas pouvoir aider concrètement les enfants lorsque ceux-ci le leur demandent.

Pour les parents scolarisés, les difficultés augmentent au fur et à mesure de la progression scolaire. Ils réussissent à suivre partiellement les enfants tout au long du cycle primaire, mais, arrivés au secondaire, la plupart semblent renoncer à apporter une aide technique dont ils se sentent incapables.

En réalité, les parents se sentent très tôt dessaisis de leurs savoirs et empêchés de poursuivre un travail auprès de leurs enfants. Et à cette expérience de l'humiliation correspond l'étonnement douloureux des enfants face au constat de l'impuissance des parents, notamment de familles immigrées, comme l'a très bien démontré Ahsène Zehraoui.

Pourtant, certains enseignants ou travailleurs sociaux se plaignent de l'« absence » des parents et de ses conséquences néfastes en terme de réussite scolaire pour leurs enfants...

Ces professionnels se représentent les parents des couches populaires comme des personnes culturellement carencées, et envisagent le plus souvent l'accompagnement scolaire comme répondant aux manques à combler ; comment dès lors peuvent-ils demander à ces parents de s'impliquer dans la scolarité de leurs enfants ? Il me semble que, sans un travail préalable et sérieux sur ces représentations déficitaires des parents, on ne peut aider ces professionnels (*a fortiori* ceux qui ont intériorisé ces images négatives) à reconnaître pleinement les savoirs des parents, à comprendre que, même analphabètes, ils ne sont pas dénués de compétences pour suivre la scolarité de leurs enfants de manière régulière, pour surveiller leur travail...

Comment se situent ces associations par rapport à l'objectif de participation des parents constamment réitéré dans les textes officiels ?

Si l'objectif de la participation des parents est consensuel, appelé de tous leurs vœux par les divers acteurs des dispositifs d'accompagnement scolaire, il reste presque toujours flou, et ses modalités sont souvent établies de manière unilatérale par ces responsables. Ils cherchent généralement à s'assurer de la présence des parents à des moments symboliques et leur proposent (et imposent) des règles et des contrats,

redoutant, comme le font les enseignants, qu'ils ne se « déchargent » de leurs enfants en les envoyant à l'accompagnement scolaire. Il faut bien constater que, si toutes les associations ont conçu à l'égard des parents des exigences, rares sont celles qui jugent important de négocier avec eux, dès le lancement du dispositif, le projet à poursuivre : buts politiques, démarches pédagogiques et même modalités concrètes de mise en place.

Ce faisant, il faut souligner à quel point ces associations confortent les parents dans les représentations qu'ils se font d'eux-mêmes lorsqu'ils s'estiment « incapables » d'aider leurs enfants dans le domaine scolaire et se sentent « soulagés » que ce souci majeur leur soit enlevé.

Comment, de votre point de vue, pourrait-on modifier cette relation ?

Au moment même de l'élaboration d'un projet. Cette étape pourrait être décisive pour commencer avec les parents un travail de « conscientisation ». C'est à ce moment, avant que le projet ne soit construit et monté, qu'on peut envisager, avec les parents, quels compétences, savoirs et savoir-faire ils sont prêts à mobiliser.

Il me semblerait en outre assez productif de réfléchir sur le déficit de « savoir-faire » des associations dans le domaine de la mobilisation de leur public. Si celui-ci se montre si « réticent » à participer, n'est-ce pas que les anciens outils et les anciennes démarches à l'œuvre dans les associations ne sont plus adaptés? À moins que, comme le suggère Dominique Glasman, on valorise peu, dans la réalité, des modalités de « participation » des parents qui ne seraient pas conformes à la « norme » : celle des couches moyennes, seule légitime aux yeux de ces professionnels ?

D'une manière plus générale, on ne peut aujourd'hui s'abstenir de questionner le sens de la demande de participation qui est adressée aux parents, ainsi que les effets pervers (notamment le surcroît de stigmatisation) que cette demande peut développer. De même, il importe de définir et de préciser avec les parents les objectifs escomptés, notamment en termes de réussite pour les enfants. Si les conflits entre les parents et les enseignants (sur les méthodes, par exemple) sont de nature à produire des troubles chez l'enfant, ce n'est pas pour autant que toute entente cordiale suffit, à elle seule, à produire du succès scolaire.